

**SIG L-R : Systèmes d'Information Géographique en Languedoc-Roussillon
AMO « Infrastructure de Données Géographiques »
Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle**

Compte-rendu de la réunion du 30/03/2010 à Montpellier (Hérault)

Référence :	SIGLR_AMO_IDG_HERAULT_v1.doc	
Date de création :	1 ^{er} avril 2010	
Rédacteur :	Matthieu NOUCHER (IETI Consultants)	
Destinataires :	Participants à la réunion pour validation. Comité de Pilotage pour information.	
Suivi des modifications :	Version	Mise à jour
	1	Validation du document
	0.1	Création du document

Participants :

NOM, Prénom	ORGANISATION
GIRAUD Isabelle	DDTM 34
RAMOND Julien	CCMHL
MARTEL Michel	ONF 30-34
LANGUEPIN Marie	CG 34
GASC Christophe	CG 34
BEGUIN Bruno	Ville de Montpellier
TERRIER Marie	CG 34
GIRARD Barthélemy	CC Pays de Lunel
CAUSERA Gabriel	CA Béziers Méditerranée
DAMIEN Laurent	CAHM
APARICIO Marc	CA Montpellier
CLARAC Rémy	CC du Grand Pic St Loup
PETIT-HUGON Philippe	CG 34 – SIG L-R
DIOT Clément	SIG L-R
COSTE Silvan	SIG L-R
NOUCHER Matthieu	IETI Consultants

Déroulement de la réunion

- 1- Présentation de la démarche « Infrastructure de Données Géographiques en Languedoc-Roussillon ».
- 2- Présentation de la notion d'Infrastructure de Données Géographiques (IDG).
- 3- Synthèse des résultats de l'enquête.

- 4- Débat sur les besoins fonctionnels.
- 5- Débat sur la future Infrastructure Régionale de Données Géographiques.

Présentation de la démarche IDG en Languedoc-Roussillon

Le contexte et les enjeux

En guise d'introduction Philippe PETIT-HUGON rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Silvan COSTE présente ensuite l'Association SIG L-R. Il est ainsi rappelé que la vocation fondamentale de l'association est de permettre l'échange et l'utilisation de l'information géographique dans une perspective de connaissance et d'analyse des territoires. SIG L-R s'inscrit ainsi dans une logique d'accompagnement et de facilitation de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les objectifs opérationnels que se fixe SIG L-R, dans le respect de l'autonomie scientifique et administrative de ses membres, ont été présentés, à savoir :

- ◆ la diffusion et la promotion de l'information géographique,
- ◆ le partage des savoir-faire entre ses membres,
- ◆ faciliter le montage et le portage de projets par ses membres,
- ◆ l'acquisition, la mise à disposition de produits et bases de données géographiques.

Il a notamment été souligné que les problématiques de mutualisation et d'infrastructure de données géographiques sont d'actualité au-delà de la région Languedoc-Roussillon. Ainsi, au niveau européen, la directive communautaire « INSPIRE - Infrastructure d'information spatiale en Europe », entrée en vigueur le 15 mai 2007, imposera à compter de 2010, le recensement des données géographiques existantes et l'amélioration de leur accessibilité et de leur interopérabilité. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, qui aura un fort impact sur la manière dont seront utilisés les systèmes d'information géographique identifiés au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales et autres organismes publics (chambres consulaires, établissements publics...).

Au delà de cette échéance réglementaire incontournable, cette directive s'inscrit dans une dynamique de mutualisation aujourd'hui adoptée par nombre de régions françaises et européennes.

L'étude en cours

Matthieu NOUCHER, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la définition du projet d'infrastructure de données géographiques de SIG L-R, a ensuite présenté les objectifs et le planning de l'étude en cours.

L'objectif principal de l'étude est d'étudier la création d'un espace collaboratif régional où pourraient être, par exemple, recensées et cataloguées, voire coproduites, les données géographiques existantes en région. L'ambition du projet est de définir aussi bien les aspects techniques, que les aspects organisationnels, financiers et juridiques d'un tel projet.

Les différentes phases et le calendrier de cette étude lancée au mois de janvier 2010, sont présentés aux participants :

Étapes	Libellés	Délais
	Confirmation commande	04/01/2010
<i>Phase 1 : état des lieux et synthèse opérationnelle</i>		
1	Réunion de lancement	27 Janvier 2010
2	Enquête Internet	Février – Mars 2010
3	Réunions et comptes-rendus	Février – Mars 2010
4	Synthèse opérationnelle	Avril 2010
5	Réunion de validation intermédiaire	Mai 2010
<i>Phase 2 : comparaison de scénarios</i>		
6	Comparaison de scénarios	Mai 2010
7	Réunion de validation intermédiaire	Juin 2010
<i>Phase 3 : réalisation du DCE</i>		
8	Rédaction du DCE	Juin 2010
9	Réunion de validation finale	Juillet 2010

La première phase doit s'appuyer sur une enquête Internet auprès de la sphère publique prolongée par des réunions dans chaque département. L'objectif est de compléter les enquêtes précédemment réalisées par SIG L-R en recueillant l'avis des organismes publics sur les enjeux et le périmètre fonctionnel de la future infrastructure.

La notion d'Infrastructure de Données Géographiques

Matthieu NOUCHER fournit quelques éléments explicatifs de la notion d'infrastructure de données géographiques. Il détaille en particulier les cinq composants majeurs de toute IDG :

- Des données géoréférencées (= couches SIG)
- Une documentation sur les données (= métadonnées)
- Une stratégie politique (= charte partenariale)
- Des outils de découverte des données (= catalogue et cartographie en ligne)
- Des mécanismes facilitant l'accès (gratuit ou payant) aux données (= espaces de téléchargement ou web services géographiques...).

D'autres éléments de définition sont fournis dans le support projeté, et associés au compte-rendu. Pour compléter cette présentation, trois projets d'infrastructures régionales de données géographiques sont présentés :

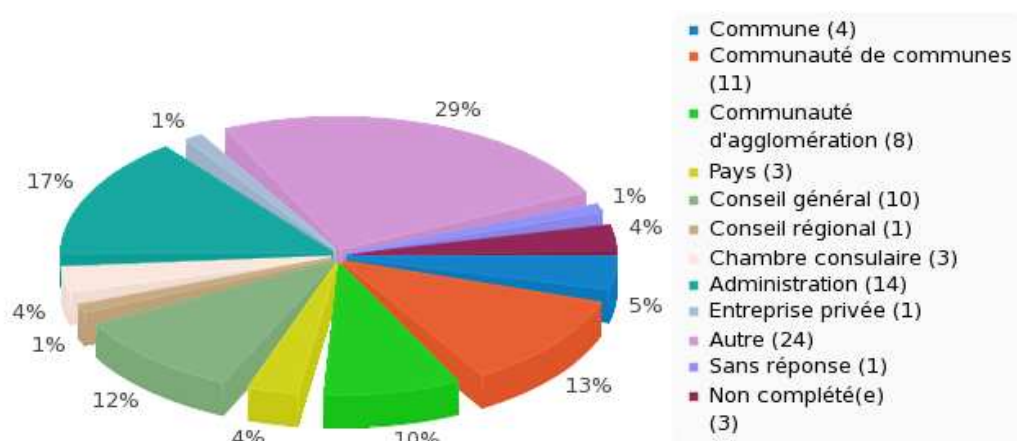
- **GéoBretagne** pilotée par la Préfecture de région et le Conseil Régional, qui existe depuis plusieurs années, dispose d'un portail Web. La plate-forme Web est limitée aux partenaires. En revanche une présentation du projet est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/geobretagne/geobretagne2.htm>

Par ailleurs, l'outil (open source) utilisé pour la plate-forme Web est en démonstration à l'adresse suivante : <http://demo.georchestra.org/>

- **GéoCentre** est un projet de la Préfecture de région et du Conseil Régional du Centre, animé par le GIP RECIA. L'étude de faisabilité a eu lieu en 2008/2009. Les premières acquisitions à frais partagés ont été lancées et une plate-forme Web devrait prochainement voir le jour.
<http://www.recia.fr/article/archive/124>
- **GéoBourgogne** est un dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique, mis en place dans le cadre du CPER 2007- 2013 et d'un programme FEDER. En 2008, GéoBourgogne a fait l'acquisition à frais partagés de la BD ORTHO, et en 2009 du SCAN 25. En 2010, une action de sensibilisation et d'accompagnement au catalogage des données géographiques a été lancée dans tous les départements de Bourgogne.
<http://www.geobourgogne.fr/>

Synthèse des résultats de l'enquête

Une enquête Internet a été lancée début février 2010 pour recueillir les besoins de l'ensemble des membres de la sphère publique de Languedoc-Roussillon. La réunion dans l'Hérault ayant lieu le 30 mars, les résultats présentés restent encore partiels puisque l'enquête reste ouverte courant avril : 81 réponses exploitables sont en effet disponibles à la date du 29/03/2010, selon la répartition suivante :



Une large majorité des réponses s'accorde à considérer que la démarche en cours de définition d'une infrastructure régionale de données géographiques est pertinente (87 %).

Le mode de fonctionnement actuel de l'Association SIG L-R n'est que peu commenté. Plusieurs répondants soulignent simplement que la participation à la vie de l'association est difficile du fait d'un manque de disponibilité, de l'éloignement de Montpellier, d'une méconnaissance de l'Association, ou encore parce que le SIG n'est qu'une activité secondaire.

Quelques commentaires généraux sont à souligner :

- Des organismes sont en lien direct avec l'IGN via leur ministère (accords nationaux) ; d'où un intérêt limité pour l'acquisition à frais partagés de données déjà disponibles.
- La nécessité de travailler en cohérence avec les infrastructures infra et supra régionales est soulignée.
- Le problème de la confidentialité de certaines données est également mis en avant.
- Les architectures orientées services (fonctionnement par Web Services) sont sollicitées pour faciliter l'interconnexion des outils existants mais dans le même temps, plusieurs participants craignent des problèmes de performance.
- Plusieurs remarques tendent à considérer qu'au delà de la mutualisation des données et des outils, il serait intéressant de faciliter le partage de bonnes pratiques et les échanges méthodologiques.

Enfin, il est également à noter que bien que l'enquête se focalise sur les besoins fonctionnels, la problématique des données (déjà évoquée dans l'enquête de 2009) revient régulièrement.

Les résultats temporaires de l'enquête sont disponibles dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

Débat sur la future Infrastructure régionale de Données Géographiques

Les contours de la future IDG de Languedoc-Roussillon sont ensuite « interrogés » à travers sept questions clés :

- Pourquoi ? Les objectifs
- Avec qui ? Les acteurs
- Quoi ? Le contenu (données et outils)
- Comment ? La démarche
- Où ? L'articulation avec l'existant
- Quand ? Le planning
- Combien ? Le budget.

Pour chacun de ces points, les participants sont invités à réagir.

Marc APARICIO de l'Agglomération de Montpellier s'interroge sur les types de données mobilisées dans ce genre de dynamique. Ainsi, au-delà des référentiels, les données métier sont le cœur des données des collectivités et il est souligné que les modèles sont encore très différents d'une organisation à l'autre.

Matthieu NOUCHER explique que les dynamiques régionales donnent effectivement souvent la priorité de leurs premières actions sur les référentiels géographiques susceptibles d'intéresser le maximum d'acteurs. Par la suite, la question des données métier peut faire l'objet de groupes thématiques qui peuvent alors, en fonction des besoins, chercher à :

- partager des ressources méthodologiques sur les thématiques traitées (échange de cahier des charges, par exemple) ;
- harmoniser leur modèle de données pour faciliter les échanges ;
- coproduire des données sur des thématiques non couvertes ;
- généraliser les données pour consolider, au niveau départemental ou régional, la thématique traitée (exemple : l'affectation des sols).

Rémy CLARAC de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup considère qu'il est, en effet, nécessaire de ne pas se disperser. Concernant les données thématiques, il s'agit dans un premier temps de bien les identifier.

Marie LANGUEPIN du CG 34 estime que la 1^{ère} question à se poser est bien de savoir « qui fait quoi ? ». La consultation de données géographiques généralistes sur un Géoportail régional n'a que peu d'intérêt tant que l'identification, et la coordination des acteurs, ne sont pas possibles.

Silvan COSTE explique alors que c'est précisément cet objectif qui a guidé les activités du groupe « Adresses », à savoir l'identification des acteurs pour savoir notamment qui met à jour ce type de données.

Matthieu NOUCHER explique que la mise en place d'outils n'est pas incompatible avec l'objectif d'identification et de coordination des acteurs. L'entrée par les outils, les besoins fonctionnels permet 1) d'avoir une accroche pour initier la dynamique 2) de rendre visibles les travaux de mutualisation. Elle peut en parallèle se prolonger par un travail d'animation qui s'intéresse davantage aux aspects organisationnels de la production et de l'échange de données.

Marie LANGUEPIN considère qu'au delà des outils, il est nécessaire de focaliser les efforts sur les usages et que la mise en place de groupes de travail thématiques peut effectivement constituer une réponse pertinente.

S'appuyant sur l'exemple des pôles métier du CRIGE PACA, Matthieu NOUCHER explique alors que certaines thématiques permettent facilement de mobiliser les acteurs (car enjeux d'actualité ou acteurs moteur bien identifiés) tandis que d'autres peuvent être beaucoup plus délicates. Les participants sont alors invités à réfléchir aux thématiques qui, aujourd'hui, pourraient être mobilisées.

Isabelle GIRAUD de la DDTM évoque la problématique des documents d'urbanisme. Cet avis est partagé par Gabriel CAUSERA de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée et Damien LAURENT de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Marie TERRIER du CG 34 et Bruno BEGUIN de la Ville de Montpellier proposent également la problématique des réseaux. Il est notamment rappelé que deux textes de lois sont (ou vont) sortir sur la cartographie des réseaux haut débit et sur la cartographie des réseaux enterrés.

Silvan COSTE précise que les gestionnaires de réseaux ont été invités aux réunions mais qu'il est difficile, pour le moment, de les mobiliser sur le sujet des données géographiques.

La thématique des télécommunications et celle des transports (où une multitude d'acteurs interviennent) sont également évoqués.

Marc APARICIO s'interroge ensuite sur le mode de gouvernance des infrastructures de données géographiques existantes : qui décide, qui définit les priorités thématiques et comment ?

Matthieu NOUCHER explique que bien souvent un Comité de Pilotage composé des membres fondateurs (souvent également financeurs) voire de collègues de représentants des différents types d'organismes décide des grandes perspectives de développement. L'initialisation des groupes thématiques se fait généralement par un large appel à contribution. Ainsi l'INDG suisse vient de lancer un appel à participation à des communautés d'intérêt thématiques et en fonction des retours (nombre de participants, motivations, identification de travaux d'intérêt commun) la dynamique métier s'engage ou non. Il est ainsi rappelé que ces groupes sont animés par des membres qui réussissent à dégager du temps pour conduire ces dynamiques.

Marc APARICIO note qu'actuellement les collectivités sont dans une situation de pénurie en termes de recrutement. Aussi, la mutualisation de l'animation de ce type de groupe peut aussi être une réponse économique aux difficultés actuelles.

Marie LANGUEPIN souligne que même en interne les collectivités ont des difficultés à faire passer les logiques de mutualisation. Ces dernières nécessitent un gros travail d'animation qu'il ne faut pas sous-estimer.

Marc APARICIO témoigne de son expérience : au moment de la montée en charge, les rôles de chacun ont été clairement définis et le déploiement s'est fait sans difficulté majeur. En revanche, les principales difficultés se trouvent désormais dans les étapes de mise à jour des données. D'où la mise en place d'une démarche ITIL¹ pour mettre en place une stratégie des services entre les partenaires de l'Agglomération.

Barthélemy GIRARD considère que c'est effectivement la mise à jour des données qui est l'étape la plus délicate et la plus couteuse.

Marie LANGUEPIN insiste sur la nécessité de bien définir qui fait quoi.

Matthieu NOUCHER suggère que la mise en place d'une démarche de catalogage des données géographiques permet, via la confrontation des métadonnées, de disposer d'information et de révéler les doublons.

Christophe GASC du CG 34 s'interroge sur le bilan du catalogue initié par SIG L-R sur MD Web.

Philippe PETIT-HUGON et Silvan COSTE expliquent que peu de métadonnées ont été saisies (4 organismes réellement saisis des métadonnées malgré le nombre important de participants aux réunions). Cette faible implication s'explique, notamment, par des difficultés techniques et l'absence d'assistance sur les outils mis à disposition.

¹ ITIL (qui signifie *Information Technology Infrastructure Library* pour "Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information") permet, grâce à une approche par processus clairement définie et contrôlée, d'améliorer la qualité des SI et du support aux utilisateurs en créant notamment la fonction de Centre de services qui centralise et administre l'ensemble de la gestion des systèmes d'informations. ITIL est finalement une sorte de "règlement intérieur" du département informatique des entreprises qui l'adoptent.

Pour Rémy CLARAC, si les efforts doivent effectivement s'axer sur le travail d'animation, la mise à disposition d'un outil de consultation grand public permettra aussi de valoriser les données géographiques disponibles dans les organisations et de faire connaître les territoires.

Sur l'architecture orientée services proposée par les IDG qui se mettent en place et qui privilégient la gestion de flux W*S entre systèmes existants, les participants s'accordent à considérer que les systèmes actuels ne sont pas pleinement opérationnels et qu'un effort de normalisation (souvent long) devra être fait.

Isabelle GIRAUD souligne cependant que la DREAL est d'ores et déjà opérationnelle en matière de services web géographiques.

En termes d'enjeux, Barthélemy GIRARD considère qu'il est important que l'IDG rende l'information géographique plus compréhensible aux décideurs en s'axant sur des problématiques fortes.

Isabelle GIRAUD évoque la gestion de crise comme une possible porte d'entrée vers les décideurs.

Au niveau des acteurs, au-delà du cas des gestionnaires de réseaux déjà évoqué précédemment, Marc APARICIO estime qu'il faudrait impliquer également les agences d'urbanisme, même s'il n'en n'existe pas dans l'Hérault.

Silvan COSTE précise alors que dans le Gard comme dans les Pyrénées Orientales, les agences ont répondu présentes.

Par ailleurs, il est noté que les organismes publics passent énormément de temps à mettre en place des actes d'engagement et des conventions de mise à disposition des données géographiques pour les structures exerçant des activités de service public. L'infrastructure régionale de données géographiques pourrait faciliter la diffusion de ces données et permettre, par exemple, de signer électroniquement des actes d'engagement. Le temps gagné en matière d'administration et de diffusion des référentiels pourrait alors être redistribué vers des actions d'animation thématique.

Pour conclure, les participants évoquent les risques potentiels associés à ce type de projet.

Marie LANGUEPIN estime qu'il faut être lucide et ne pas sous-estimer les problèmes politiques, une communication claire des objectifs et gains d'un tel projet doit être menée.

Marc APARICIO considère que c'est justement pour cette raison qu'il est nécessaire de disposer d'une gestion fine des droits d'accès pour la diffusion des données afin de ne pas effrayer les décideurs.